

SYNDICALISME. La représentativité des syndicats autonomes est contestée par cinq confédérations

L'Unsa en manque de reconnaissance

L'Union nationale des syndicats autonomes (Unsa) dénonce l'ostracisme des cinq confédérations syndicales. CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC contestent en effet devant les tribunaux la représentativité de syndicats autonomes dans certaines entreprises. Un an après le rejet par le Conseil d'Etat de sa requête, l'Unsa, qui revendique 307 000 adhérents et 5 % des suffrages aux élections prud'homales de 2002, organise une semaine d'action sur le thème de la « démocratie sociale ».

Ses secrétaires nationaux parcourent les régions et animent des

réunions publiques, à l'image de Jean-Claude Tricoche, qui était mercredi à Bordeaux.

Reconnu par le ministère.

« Nous avons notre place dans les manifestations unitaires, mais on nous conteste notre représentativité dans les entreprises. C'est par exemple le cas dans la banque, où nous sommes arrivés en troisième position aux élections professionnelles. Les cinq confédérations attaquent la décision du ministère du Travail, qui a reconnu notre représentativité. On en arrive à des imbroglios juridiques absurdes. »

L'Unsa, qui participait aux manifestations du 4 octobre, regrette par ailleurs l'"attentisme" des confédérations qui n'ont pas donné de suites communes à la journée de mobilisation. « Ce sont les unions départementales, plus proches du terrain, qui entretiennent l'élan donné par les manifestations unitaires », estime Philippe Despujols (UD 33). « Le syndicalisme français sombre dans une forme de bunkerisation, au lieu de formuler un minimum de propositions communes », conclut, à regret, Jean-Claude Tricoche.